

Nozay, le 05 MARS 2026



Direction générale territoires
Délégation Châteaubriant
Service Aménagement
Unité Voies Navigables et
Milieux Naturels
Référence :
CNB 26-005-ouverture à la
navigation 2026
Affaire suivie par :
Peter DUGUÉ
Karine LEPLAN

AVIS AUX USAGERS

CANAL DE NANTES À BREST

Ouverture à la navigation

Année 2026

La période d'ouverture à la navigation et les dispositions relatives au fonctionnement des écluses du Canal de Nantes à Brest pour l'année 2026 sont définies comme suit :

De Nort-sur-Erdre à Saint-Nicolas-de-Redon :

VENDREDI 3 avril 2026

Les horaires seront les suivantes :

Basse saison :

(09h-12h30 et 13h30-18h00)

Haute saison :

(09h-12h30 et 13h30-19h00)

Dates d'ouverture particulières de l'écluse de la Digue :

Du 1 mai au 27 septembre 2026

Éclusage possible sur rendez-vous 48h à l'avance au 06 71 27 70 35

du 3 au 30 avril 2026

et du 28 septembre au 25 octobre 2026.

Haute saison

du samedi 13 juin 2026

au

dimanche 13 septembre 2026 inclus.

Le service est assuré par du personnel en poste à toutes les écluses, sauf l'écluse de la Haie Pacoret qui sera en accompagnement.

Basse saison

du vendredi 3 avril 2026

au vendredi 12 juin 2026

puis du lundi 14 septembre 2026

au dimanche 25 octobre 2026 inclus.

Accompagnement sur les écluses de la Tindière, la Haie Pacoret, Cramezeul, le Gué de l'Atelier, le Terrier, Bougard et la Touche.



Direction générale territoires
Délégation Châteaubriant
Service Aménagement
Unité Voies Navigables et
Milieux Naturels
Référence :
CNB 26-005-ouverture à la
navigation 2026

**Liste des coordonnées téléphoniques
indispensables à la navigation sur le canal
de Nantes à Brest en Loire Atlantique**

Accompagnement	N° de tel
En semaine et le week-end	02 40 79 47 56 06 48 66 40 70
Écluse	N° mobile
01 St Felix	02 40 99 78 00
02 Quiheix	07 87 03 28 80
03 La Tindière	06 37 11 01 96
04 La Rabinière	06 37 15 35 11
05 La Haie Pacoret	07 87 03 33 58
06 Cramezeul	07 87 01 51 62
07 Le Pas d'Héric	07 87 16 89 55
08 La Remaudais	06 37 05 73 16
09 Le Gué de l'Atelier	06 37 14 74 43
10 Le Terrier	07 87 01 67 89
11 La Prée	06 37 10 55 25
12 La Paudais	06 37 18 29 97
13 Bougard	06 31 62 27 61
14 Barel	07 87 00 19 95
15 La Touche	06 85 92 99 34
16 Melneuf	06 37 10 34 49
17 Les Bellions	07 87 01 46 42

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Le libre-service est interdit.** Les écluses sont exclusivement manœuvrées par les personnels du Département de Loire-Atlantique.
- **La vitesse maximale autorisée sur le Canal de Nantes à Brest est de 8 km/h.**
Les usagers devront réduire leur vitesse à chaque fois que cela sera nécessaire : (à l'approche des écluses, des ports, des pêcheurs, des manifestations, de travaux...).
- **Éclusage :** Les plaisancier.e.s sont priés de se présenter aux écluses au plus tard 15mn avant la fin du service.
- **Avis complémentaires :** Des sujétions spécifiques à la navigation, à l'usage des abords du Canal ou relatives à la réalisation de travaux sur le canal et ses abords pourront compléter les dispositions précisées dans le présent avis. Elles seront portées à la connaissance des usagers au moyen d'avis complémentaires.
- **À l'arrivée à l'écluse, une couleur pour chaque situation :**



Écluse ouverte



Écluse fermée



Éclusier en
accompagnement,
patiencez !

- **Préparer votre navigation,** au passage des écluses, pensez à communiquer votre parcours à chaque éclusier que vous croiserez afin d'éviter un temps d'attente important aux écluses suivantes
- **En cas de problème en dehors des heures de service :**

Astreinte Voies Navigables ☎ 06.48.66.40.70

Pour le Président du conseil départemental
Le Chef du service aménagement de la délégation de
Châteaubriant

Stéphane LECONTE

Délégation Châteaubriant
L'Adjoint au chef du service aménagement


Philippe BELIZAIRE